



Programme intégration au travail

Direction des programmes Déficiences (DPD)

Les services spécialisés d'adaptation et de réadaptation en contexte d'intégration au travail à la Direction des programmes Déficiences du CISSS de la Montérégie-Ouest s'adressent à une clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) vivant sur le territoire de la Montérégie.

Objectifs du programme

Objectif général

Le programme vise l'intégration de la personne dans un milieu de travail, rémunéré ou bénévole, en accord avec ses besoins, ses intérêts, ses forces et ses capacités; par la réduction de la situation de handicap en lien avec l'emploi et la consolidation de son autonomie afin de répondre aux exigences du milieu.

Objectifs spécifiques

Les interventions au cours de l'épisode de service visent à ce que la personne :

- Découvre ses intérêts, ses forces et ses capacités au point de vue socioprofessionnel;
- Identifie les facteurs personnels et environnementaux qui influencent son autonomie et sa participation sociale en contexte d'intégration au travail;
- Acquiert une meilleure compréhension et acceptation des réalités du monde du travail (exigences, impacts, etc.);
- Trouve un milieu de travail correspondant à ses caractéristiques, ses forces et ses intérêts;
- Développe (incluant le milieu) des stratégies, compétences, attitudes, habitudes et habiletés sociales permettant de réduire sa situation de handicap en contexte d'intégration au travail;
- Optimise la réalisation de son habitude de vie liée au travail, perturbée par les déficits, découlant d'une situation de handicap;
- Consolide son autonomie en favorisant une adaptation entre les exigences des milieux et ses forces;
- Évolue dans un environnement de travail ouvert, adapté et sensibilisé à ses besoins particuliers.

Critères d'inclusion

L'utilisateur :

- Manifeste une motivation personnelle et un intérêt, à occuper un travail, rémunéré ou bénévole;
- Est âgé de 16 ans et plus;
- Compte tenu de la complexité des besoins associés au TSA ou à la DI, nécessite une expertise spécialisée et une intensité d'aide afin de rechercher, intégrer et maintenir un travail avec succès;
- Dispose d'un moyen de communication fonctionnel avec l'entourage;
- Démonstre certaines aptitudes pour assumer les responsabilités liées à un travail;
- Réponds de façon autonome à ses besoins essentiels pendant ses heures de travail;
- A la capacité à faire une tâche/activité, sans supervision (après apprentissage), cela implique d'avoir la capacité de suivre des consignes simples;
- Se mobilise (se présente à ses rendez-vous, est préparé, collabore avec les intervenants, utilise ses outils, s'il y a lieu);



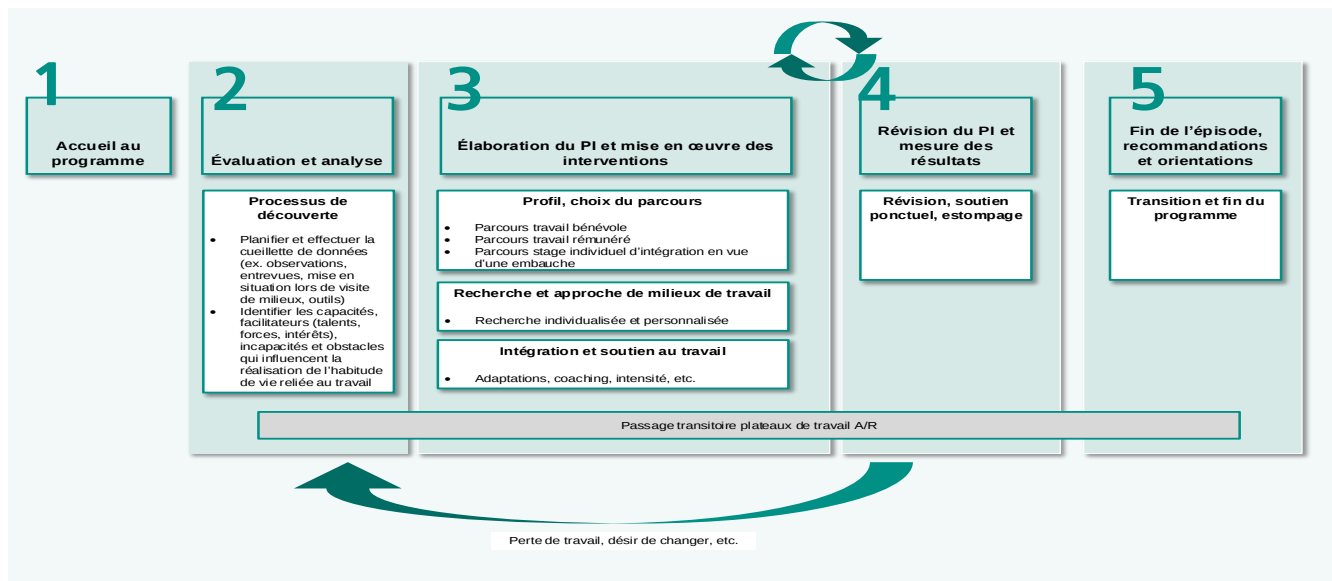
- A accès à un moyen de transport pour se rendre au travail ou est apte à développer des stratégies liées au moyen de transport;
- Démonstre la disponibilité nécessaire pour faire des apprentissages et s'engager dans les activités requises à l'intégration au travail;
- Dispose de temps à consacrer à la recherche et à l'intégration d'un emploi;
- Peut manifester des troubles du comportement, mais possède et est capable d'appliquer les outils d'autorégulation du comportement dans un contexte lié au travail.

Critères d'exclusion

L'usager :

- Désire des activités occupationnelles et non pas occuper un travail avec les responsabilités qui en incombent;
- Ne manifeste pas de motivation ou d'intérêt à travailler;
- Nécessite un accompagnement aux activités de la vie quotidienne (AVQ) ou un accompagnement à certains types de soins pendant les heures de travail (ex. : soutien à l'élimination, médicaments comme l'insuline, etc.);
- Présente des troubles du comportement (agression verbale, physique, psychologique ou sexuelle) non stabilisés, en fonction d'une fréquence, intensité et durée pouvant compromettre une intégration dans un travail;
- Présente, au moment de la demande, une situation de handicap incompatible avec une intégration au travail et qui ne peut être palliée à l'aide de différentes stratégies d'intervention.

Étapes du programme



Accès au programme

Si vous recevez déjà des services du CISSS de la Montérégie-Ouest, nous vous invitons à en discuter avec votre intervenant.

Si vous ne recevez pas de service actuellement, nous vous invitons à communiquer avec le CLSC de votre région.

